



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2022**

**COMMUNE
DE
PLOUHINEC**

Morbihan

Date de convocation
28 novembre 2022

Date de publication
07 décembre 2022

**Nombre de
conseillers
en exercices 29
présents 24
votants 26**

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Colloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Présents : Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, M. Pierre STEPHANT, Mmes Sarra MONJAL et Marina GERARD, MM Thomas FILLON, Michel GUILLEVIC et Jean-Marc CHABROL, Mme Catherine CORVEC, MM Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Absents :

Mmes Audrey PESSEL, Maud COCHARD et Sidonie BOUSSEMART
MM Régis JAFFRE et Benoit CROQ

Procurations :

Mme Audrey PESSEL donne pouvoir à Mme Marina GERARD
Mme Maud COCHARD donne pouvoir à Mme Nolwen LE TRIBROCHE

Secrétaire de séance :

Mme Emmanuelle JEHANNO

**2022-12-1.1.6 - Subventions accordées aux associations - complément à la
délibération du 04/07/2022**

Rapporteur : Pierre STEPHANT

Comme chaque année, la Commune a été sollicitée par un certain nombre d'associations pour obtenir une subvention de fonctionnement.

Validées lors de la commission « Monde associatif » le 13 mai dernier, ces subventions ont ensuite été votées lors du conseil municipal du 4 juillet 2022.

Or, l'attribution d'une subvention pour le Téléthon a été omise.

Il convient donc de proposer à l'assemblée délibérante l'attribution d'une subvention de 200 euros au profit du Téléthon.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 novembre 2022,

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- **ACCORDE** une subvention de 200 euros au Téléthon.

Fait en mairie le 05 décembre 2022

Au registre suivent les signatures.

La Maire,

Sophie LE CHAT



La secrétaire de séance

Emmanuelle JEHANNO